

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧

**22 - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'EXPLOITATION DES
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DE LA VILLE D'OLORON SAINTE MARIE**

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que, par marché en date du 1er Janvier 2009, la Ville d'OLORON STE-MARIE a confié à l'entreprise DALKIA l'exploitation de ses installations de chauffage au gaz. Le marché, d'une durée de 8 ans, arrivait à terme le 31 Décembre 2016.

Par avenant n° 6, en date du 6 Octobre 2016, les délais du marché étaient prolongés jusqu'au 30 Juin 2017 (Délibération du 29 Septembre 2016).

Le marché DALKIA arrive donc à terme le 30 Juin 2017.

Il convient donc de relancer une consultation d'entreprises afin d'assurer le suivi et la maintenance des installations de chauffage gaz de la Ville d'OLORON STE-MARIE durant les années à venir.

Le futur marché de prestation de service sera de type :

- P1 : Fourniture du gaz,
- P2 : Petit entretien et suivi des installations,
- P3 : Garantie totale,

identique au Marché précédent.

Durée du Marché : 5 ans, renouvelable sur une période de 3 ans.

Où cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au lancement de la consultation correspondante.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

AFFICHE LE 18/04/2017



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017